

Rendez - vous à ne pas manquer :

Les Ateliers du Cône et de la Durenque
le mardi 6 octobre 2015 de 10h00 à 15h00
au Favaldou (commune de La Selve) - Chez M. MASSOL - Gaec de La Salvetat

Des techniciens de l'Association Arbres Haies et Paysages, de la Fédération de pêche, de l'Agence de l'eau, de la Chambre d'agriculture, de l'Adasea d'oc et du SMBVV se relaieront pour vous apporter des informations techniques et précises autour de différents ateliers :

Bilan mi-parcours :



Depuis le début du programme avec la présentation de l'étude du colmatage des cours d'eau réalisés pendant trois années
Bilan de l'évolution de la qualité des eaux, de la participation...

Erosion :

Partage d'expérience

Présentation d'une synthèse des diagnostics érosion menés sur le territoire



Zone humide :

Partage d'expérience

Présentation des modes de gestion des zones humides du bassin versant



Haies :

Entretien des haies
Présence de l'entrepreneur qui réalise les travaux avec le sécateur hydraulique



Renseignements :



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vieur
10, Cité du Paradis - 12800 Naucelle
Hélène POUGET
Tél : 05 65 71 10 97 ou 06 21 16 53 03
Email : helene.pouget.crv2@orange.fr
Site internet : <http://www.riviere-vieur.com>



Avec la participation de :



Avec la participation des communes du bassin versant du Vieur

La Lettre du PAT Cône Durenque

Septembre 2015



UN PLAN D'ACTION POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Un plan d'actions bien avancé!!

Dès juin 2010, un Plan d'Actions Territorial est lancé sur le bassin versant amont du Cône (amont La Selve) concernant alors 75 exploitations dont 34 qui ont le siège sur le territoire. En 2012, le programme d'actions est élargi à la partie aval du Cône, qui va de La Selve jusqu'à la confluence avec le Giffou, englobant ainsi l'ensemble du bassin versant du Cône. Ce sont alors 160 exploitations qui peuvent faire partie de l'opération.

Par la suite, ce programme d'actions est reconduit sur le bassin versant du Cône et il est élargi au bassin versant de la Durenque. Ainsi, le PAT Cône Durenque est lancé en juillet 2013 pour cinq ans. L'objectif reste le même reconquérir le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Les Ateliers de la Durenque du 6 octobre 2011
Observation d'un profil de sol



Les Ateliers du Cône du 17 octobre 2013
Fonctionnement des cours d'eau et zones humides



Ce programme permet de proposer des actions collectives d'information, de sensibilisation, de formation, parcelles d'observations... mais aussi individuelles comme des diagnostics érosion, des aides à la plantation de haies, des travaux de mise en défens des berges...

Les Ateliers du Cône du 7 octobre 2014
Démonstration du sécateur hydraulique



Des mesures agro-environnementales sont également proposées sur ce territoire prioritaire.

Il est temps aujourd'hui de faire le point sur le travail engagé depuis ces quelques années. Un bilan mi-parcours des actions engagées sur toute la durée du programme écoulé vous sera présenté lors de la rencontre qui aura lieu le 6 octobre.

SOMMAIRE

Un plan d'actions bien avancé!

Campagne 2015 : de nouvelles mesures agroenvironnementales

Limiter l'érosion des sols sur le bassin versant

Les Ateliers du 6 octobre 2015

SMBVV - 10, Cité du Paradis 12800 Naucelle
Tél : 05 65 71 10 97 / Fax : 05 65 71 10 98 / Email : helene.pouget.crv2@orange.fr



Campagne 2015 : de nouvelles mesures agroenvironnementales

Un nouveau programme de mesures agroenvironnementales a été validé sur le territoire du PAT Cône Durenque au printemps 2015.

Ainsi, **17 agriculteurs ont choisi de s'engager** dans différentes mesures au choix ayant pour objectif de :

- ▶ **gérer les zones humides et leur bassin d'alimentation,**
- ▶ **reconvertir des parcelles sensibles à l'érosion en prairies,**

- ▶ **entretenir les haies avec des outils spécifiques (séclateur hydraulique et lamier à scies),**
- ▶ **favoriser le recouplage des ateliers animal et végétal.**

Au total, 200 hectares ont été engagés ainsi que 28 km de haies. Le total de la dépense représente plus de 190 000 € sur les 5 ans des contrats.

En 2016, une nouvelle tranche de contractualisation sera proposée aux agriculteurs (mesures identiques). Attention, c'est la dernière année d'engagement, pensez à vous renseigner.

Mesure 1 : Reconvertir des parcelles sensibles

L'objectif de cette mesure est d'implanter des couverts herbacés pérennes sur des parcelles où il y a un enjeu environnemental important (érosion et eau).

Erosion d'une parcelle de maïs



Mesure 2 : gérer les zones humides et leur bassin d'alimentation

L'objectif de cette opération est de préserver les zones humides et leur bassin d'alimentation en adaptant leur gestion.

Zone humide sur le bassin versant du Cône



Mesure 3 : Entretenir les haies jouant un rôle contre l'érosion avec des outils spécifiques

L'objectif de cette opération est d'assurer un entretien des haies antiérosives. Optimiser l'entretien sur les haies jouant un rôle antiérosif afin de les maintenir et de les développer (améliorer leur état par un développement végétal et racinaire qui permet d'amplifier leur rôle antiérosif).

Haie anti-érosive



Mesure 4 : système polyculture-élevage

L'objectif de cette opération est de favoriser le recouplage des ateliers animal et végétal en améliorant l'autonomie alimentaire de l'exploitation en valorisant au mieux la production d'herbe, notamment par un pâturage tournant au printemps et en développant des nouvelles cultures.

Limiter l'érosion des sols sur le bassin versant

Les bassins versants du Cône et de la Durenque ont été mesurés. Pour mesurer les volumes, on considère que les rigoles et ravines ont la forme d'un trapèze, d'un triangle ou d'un rectangle. En parallèle les mesures de sédimentation ont permis de valider les mesures de pertes de sol. C'est ainsi que 8 parcelles ont fait l'objet de relevés précis où toutes les rigoles et ravines présentes ont été mesurées pour un volume total de 112.5 m³.

Sur ces 8 parcelles plus de 1000 rigoles et ravines ont été mesurées pour un volume total de 112.5 m³.

Pour un épisode orageux de 30 à 40 mm pendant 3-4 heures (par 3-4 averses de 10 à 12 mm / 30 minutes)



Volumes de terre perdus :
16.2 t/ha - 16.5 m³
158 rigoles
Surface = 1.3 ha
Pente moyenne = 12%

Volumes de terre perdus :
5.7 t/ha - 9.2 m³
74 rigoles
Surface = 2 ha
Pente moyenne = 6%

Volumes de terre perdus :
2.25 t/ha - 9.7 m³
61 rigoles
Surface = 5.6 ha
Pente moyenne = 7%

Des haies sur talus ou des haies à deux rangs plus efficaces



Implantation d'une haie double sur talus



La campagne de plantation 2014-2015 a permis de planter 524 mètres linéaires de haies sur trois exploitations.

Dont notamment une haie double (deux rangs de plants) de 150 mètres et une haie double sur talus de 50 mètres.

Ce type de haies, implantées de manière stratégique, permet de jouer un rôle important contre l'érosion des sols en faisant obstacle à l'écoulement et en favorisant l'infiltration des eaux.

La prochaine campagne de plantation va commencer, si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous contacter.

Des diagnostics érosion individuels

Le diagnostic érosion va vous permettre de caractériser les phénomènes d'érosion sur les parcelles les plus à risques. Ainsi que **d'évaluer l'impact sur votre système d'exploitation d'éventuels changements au niveau de votre assolement.** Le technicien vous orientera vers des actions visant à limiter l'érosion qui sont adaptées au contexte de votre exploitation. Un conseil vous sera également apporté pour l'entretien ou la création de haies afin de limiter le ruissellement et l'accélération des eaux.